

Image not found or type unknown



Ai-je le droit de payer seul ma taxe d'habitation?

Par **fabsiap**, le **08/02/2015** à **16:29**

Bonjour ,

En étant passés simplement en "non conciliation" le juge a autorisé mon épouse à déménager(en 2013) , or à ce jour elle n'a pas poursuivi et vivons à "mi-temps" ensemble.

Ayant un retard de paiement est-elle débitrice aussi sachant qu'elle paie sa propre taxe?

D'ailleurs nous faisons toujours une déclaration sur le revenu conjointement.

Je précise que l'appartement que j'habite est à nous 2 et que nous sommes mariés sous la séparation de biens.

Merci.